

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-neuf le 16 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire publique, sous la Présidence de Monsieur Christophe CHAUMONT, Maire.

**Étaient Présents** : Mme Nathalie CHARDRON, Mr Christophe CHAUMONT, Mme Olga GUENARD, Mr Benoît GUESNET, Mr Daniel NORGEOT, Mr Joël PLAINE.

**Était absent excusés** : Mr Jérémy LEMESLE, Mr Daniel ALLAIN, Mme Mélinda DUPONT

**Était absent** : NEANT

Formant la majorité des membres en exercice.

**Secrétaire de séance** : Madame Nathalie CHARDRON

Nombre de membres en exercice.. : 09  
Nombre de membres présents..... : 06  
Nombre de représentés..... : 00  
Nombre de membres votants ..... : 06  
Date de la convocation ..... : 06/05/2019  
Date d'affichage..... : 24/05/2019

**2019/20 –VILLE DIEU INTERCOM - Validation du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Villedieu les Poêles – Rouffigny**

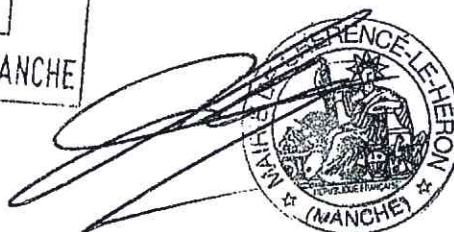
Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Villedieu Intercom se rapportant sur la notification de la délibération d'arrêt de projet de révision du PLU de la Commune de Villedieu les Poêles prise le 21 mars dernier en Conseil de Communauté pour laquelle les Communes membres doivent donner un avis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité :

- **EMET un avis défavorable** au projet de révision du PLU de Villedieu les Poêles -Rouffigny.



Ainsi fait et délibéré les mois, jour et an susdit  
Le Maire,  
Christophe CHAUMONT





**EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION  
COMMUNE DE LA COLOMBE**

Date de convocation : L'an deux mil dix-neuf le 6 mai.

Le Maire a convoqué les membres du Conseil Municipal avec l'ordre du jour suivant : Désignation d'un secrétaire de séance –Approbation du RPOQS 2017- BUDGET ASSAINISSEMENT BOURG : Décision modificative n°1- Vote des subventions 2019 – Avis sur l'arrêt du PLU de Villedieu les Poêles -Rouffigny- Organisation du bureau de vote du 26 mai 2019 -Questions diverses.

Date de la réunion : L'an deux mil dix-neuf le 13 mai à 20h30.

Le conseil municipal de la commune de La Colombe légalement convoqué s'est réuni en séance publique.

Nombre de délégués : 14.

Présents : 9

Conseillers municipaux présents : Mesdames et Messieurs BOUILLON Alain, BOURDON Marcel, CHRETIENNE Bernard, DELABROISE Annie, DUHOMMET Philippe, GOHIER Claude, LÉBOUVIER Claude, MAIGNAN Nadège, SOULARD Yvan.

Conseillers municipaux absents excusés : Mme CHAMPERTAULD Isabelle, M. QUILLIET Frédéric, M. THIEULENT Joël, Mme THOMASSE Christelle, M. VANCOMERBEKE Stéphane.

La séance 2019-03 débute à 20H57.

M. Philippe DUHOMMET est désigné secrétaire de séance conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

**AVIS SUR L'ARRET DE PROJET DE REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE VILLEDIEU  
LES POELES-ROUFFIGNY**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Villedieu Intercom relatif à la révision du Plan Local d'Urbanisme de Villedieu les Poêles -Rouffigny validée en Conseil Communautaire le 21 mars dernier.

Les communes disposent d'un délai de 3 mois à la réception du dossier pour émettre un avis à cette révision, faute de quoi, il sera réputé favorable.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'émettre un avis favorable sur l'arrêt de projet de révision du PLU de la Commune de Villedieu les Poêles -Rouffigny.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour copie certifiée conforme.

Fait à La Colombe, le 15 mai 2019

Le Maire,  
Marcel BOURDON







EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du COMMUNE DE LA BLOUTIERE

DEPARTEMENT  
MANCHE

Séance du Mercredi 22 mai 2019

Nombre de Conseillers	
En Exercice	11
Présents	9
Votants	9
Absents	2
Abstention	0

L'AN DEUX MILLE DIX- NEUF, LE VINGT-DEUX MAI  
A 20 H 30

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Patrick ORANGE**, Maire.

**Etai~~ent~~ présents :** LEMAZURIER Jean-Paul, LELAISANT Brigitte, LETELLIER Guillaume, BAISNEE Christophe, GUILMARD Eric, MULLER Elodie, LEHODEY Christophe, LECOMTE Fabrice,

**Absents excusés :** JEANNE Dominique, LIQUEN Aurélien

DATE DE CONVOCATION  
17 mai 2019

Mme Elodie MULLER a été nommée secrétaire de séance

DATE D'AFFICHAGE  
29 mai 2019

**OBJET**

ca

2019-017

**Villedieu Intercom :  
Arrêt du projet de  
révision du PLU de  
Villedieu-les-Poêles -  
Rouffigny**

Considérant que Villedieu Intercom est compétente en matière d'élaboration de documents d'urbanisme et qu'elle a délibéré sur l'arrêté du projet de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Villedieu-les-Poêles – Rouffigny le 21 mars 2019.

Considérant que la décision soit être notifiée aux communes membres qui doivent émettre leur avis sous les 3 mois, faute de quoi, l'avis sera réputé favorable.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur l'arrêt du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Villedieu – les – Poêles – Rouffigny.**

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

050-215000605-20190522-2019017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2019

Affichage : 29/05/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait conforme  
Le Maire,  
Patrick ORANGE



